



LE POIL A GRATTER

Le journal de la CGT qui vous informe

4ème trimestre 2016

EDITO

La maltraitance du personnel hospitalier : un choix politique ! En France, l'hôpital public va-t-il connaître une vague de suicides semblable à celle qu'a connue il y a peu l'entreprise France Télécom ?



Récemment, comme à Toulouse, au Havre, à Saint-Calais ou à Reims, des infirmier.e.s, des cadres, ont été poussé.e.s à mettre fin à leurs jours. La cause ? Une souffrance au travail qui s'est répandue comme une trainée de poudre au moment de la mise en place de la nouvelle organisation du travail, désignée par le terme "management".

Ce fléau s'est amplifié à partir des années 2010 suite à la mise en place de la Loi Bachelot. Ce management consiste à détruire la réalité du travail vivant, issu de l'expérience des professionnels, pour contraindre ces derniers à segmenter leur travail afin de répondre à des impératifs de rentabilité économique dans la santé.

- Suppression de 22 000 postes sur 3 ans dans les hôpitaux
- Logique purement financière
 - Négation de la nature de la fonction soignante et des attentes des patients
 - Attaque des statuts professionnels
- Perte des repères professionnels
- Pénibilité non reconnue
- Augmentation, constante de la charge de travail
- Flexibilité – horaires atypiques
- Point d'indice bloqué depuis 2010 (dégelé depuis peu – juillet 2016)
- Personnels titulaires remplacés par des personnes ayant des contrats précaires

Comment reconquérir un espace de travail protecteur ?

Ne pas s'enfermer - Ne pas s'isoler
Avoir confiance en l'action collective

La CGT s'engage à lutter contre cette organisation du travail qui se camoufle sous le terme séduisant de « management »

Monsieur Normal en campagne

Monsieur Normal visite l'un de ses fiefs et se sachant loin de toute civilité, il se lâche :

« *Buvons et festoyons, nous sommes ici les maîtres, et bientôt nous aurons tous les droits ! D'ailleurs, le droit du travail, y en a plus, ou plus grand-chose ! Ca vaut bien une bouteille de plus ! Envoyez la cuvée spéciale du château Kronprinz, dite « cuvée super Vichy » !*

Il s'en vient à espérer le retour rapide des splendeurs et misères d'un temps pas si lointain.

Par exemple, on pouvait virer quelqu'un du jour au lendemain simplement quand « on l'avait dans le pif » ! **(des fois qu'il soit syndiqué !)**

Ou même, on pouvait s'affranchir de payer les heures supplémentaires, ou les heures tout court, et s'il y avait contestation de l'intéressé : « *hop, tu vires !!* »

On pouvait délocaliser le personnel à volonté, qu'importe leur famille ou leurs petits intérêts personnels, **ils n'ont aucune importance** (déjà la mutualisation avant l'heure : **S'étaiT tOt)**

Et on pouvait même dénoncer à tout va « les mauvais sujets » qui avaient l'audace de résister en espérant une petite récompense de l'Autorité locale (ou simplement pour le plaisir, ça s'est vu aussi !!!)

Et que c'était bon, tout de même, de rentrer en marche arrière dans les bureaux de la hiérarchie pour obtenir sa petite promo ou se faire pardonner une petite erreur. **Oups !**

Tout était si simple !!!

Perdant ainsi tous ses repères, Monsieur Normal céda à un irrésistible élan de joie et embrassa furieusement sa voisine de table, comme pour célébrer une grande victoire qui vous donne tous les pouvoirs !

Sauf que la voisine était **un voisin !!!**
Oups !
Quelle méprise, quelle erreur !
Je suis tout « confusionné » !

Oh là Monsieur Normal ! Revenons sur terre !!!

Il y a (état d') urgence

Permettez-nous simplement de vous rappeler qu'à l'époque formidable que vous semblez regretter, ce comportement vous aurait couté **bien plus** que votre place !

Quant aux faits d'ébriété en situation de travail, (qu'il y ait sanction ou pas), **les vrais professionnels**, que nous avons l'honneur de représenter, **ne cautionnent pas et ne s'abaissent pas à de telles atteintes à la moralité**

Nouveau bâtiment SSR



Le nouveau bâtiment SSR à Désandrouins doit être livré dans quelques semaines

Mais à ce jour, la chambre témoin n'est toujours pas prête (alors qu'elle devait être prête pour Décembre 2015... Joli cadeau de Noël !!!)

De plus, celle-ci est trop étroite. Dans la Salle de Bains, le WC est trop proche du mur, un fauteuil roulant ne passe pas, un seul soignant peut accompagner le patient

L'architecte était absent lors de la commission d'accessibilité, commission intervenue suite à l'insistance accrue du CHSCT

Un cadre « génial » a même proposé le jour de la visite de mettre le coin sanitaire dans la chambre comme ça il y aura plus de place... Ça se passe de commentaires...



Hôpitaux : la maîtrise des coûts au détriment du bien-être au travail

Le premier "baromètre FHF-Obéa des enjeux RH" réalisé auprès de 274 chefs d'établissements, directeurs des ressources humaines (DRH) et directeurs des affaires médicales indique que la maîtrise des coûts constitue la première préoccupation en matière de ressources humaines (RH) à l'hôpital, davantage que dans les entreprises du secteur privé et au détriment du bien-être au travail.

Interrogés sur ce qui les incite "le plus à faire évoluer" leurs pratiques RH, les directeurs ont répondu à 92% "les contraintes économiques et budgétaires", loin devant, par exemple, les risques liés à la perte de compétences (fuite des praticiens, par exemple) ou aux conflits sociaux.

Publié le lundi, 10 octobre 2016 sur le site de l'UGICT CGT

Il n'y a plus d'argent à l'hôpital ; il faut faire des économies !

- Un remplacement pour deux arrêts
- ou pas de remplacement du tout (sauf pour les directeurs !!!)
- Travail en sous-effectif

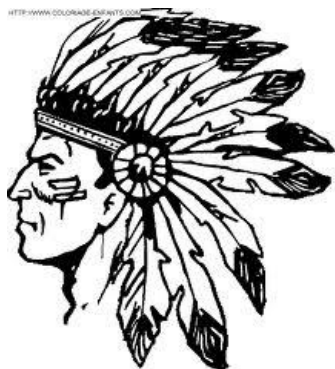
Mais

- € Le chauffage reste allumé au mois d'Août dans les anciens bâtiments de Désandrouins : *on jette l'argent par les fenêtres (ouvertes)*
- € La lumière reste allumée toute la nuit en Hémodialyse ou dans le bureau de certains cadres. *(qu'est- ce qu'ils bossent !)*
- € Amende handicapée (*on a viré l'ADAPEIM pour prendre une société privée*)
- € Bâtiment refait à neuf à St Mihiel avant d'être désaffecté (*c'est mieux pour les toiles d'araignée*)
- € Une butte de golf à 500 000 euros : *un nouvel obstacle difficile à surmonter pour les personnels !*
- € Le bureau du Directeur refait à neuf (*faut ce qu'il faut*)



Cherchez l'erreur !!!

**On n'a plus de sous
mais on ne comprend vraiment
pas pourquoi !**



LA RUBRIQUE DU « PEAU ROUGE »

Les Textes, tous les Textes,
Mais rien que les Textes

L'arnaque PPCR !!!

Le protocole d'accord Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR) est un accord qui a été rejeté par la majorité des organisations syndicales de la Fonction Publique.

PPCR n'est pas une augmentation des salaires, bien au contraire.

QUELS SONT LES CHANGEMENTS ?

⇒ TRANSFORMATION DES PRIMES EN POINTS D'INDICE ?



NON, l'ensemble des primes ne sera pas transformé.

- ▶ pour la catégorie C : + 4 points en 2017
- ▶ pour la catégorie B : + 6 points en 2016
- ▶ pour la catégorie A : + 4 points en 2017 et + 5 points en 2018

⇒ AVANCEMENTS DES ÉCHELONS PLUS RAPIDES ?



NON, perte de l'avancement à la durée minimum pour

- ▶ la catégorie B au 1er juillet 2016
- ▶ la catégorie A et C en 2017

MAIS les ratios sont conservés pour les passages au grade supérieur. L'ensemble des nouvelles grilles marque **un allongement des carrières et une perte nette pour tous.**

⇒ REQUALIFICATION DES AGENTS DE LA FILIÈRE SOCIALE ?



Les agent-e-s de la filière sociale passeront en catégorie A mais **SANS RÉELLE AUGMENTATION DE SALAIRES.**

⇒ ÉVOLUTION DES GRILLES DE CATÉGORIE C ?

La fusion des grilles 4 et 5 en grille C2 ne permettra qu'un gain de 9 points en 5 ans. Cette hausse ne compense même pas la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation.



⇒ LIEN ENTRE PPCR ET LA LOI SANTÉ ?

La notion de « mobilité accompagnée » est abordée. Avec la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), la CGT alerte sur les conséquences de ces groupements, sur l'emploi et la situation des agent-e-s et des salarié-e-s.

